



16 rue des Perelles
14670 Bures-sur-Dives
06 13 32 73 38
Lemaure.michel@wanadoo.fr



Association Citoyenne Troarnaise

50 rue des Pervenches
14670 Troarn
06 22 86 47 68
jean-luc.terrioux@wanadoo.fr

Troarn / Bures le 21/01/2014

Objet : TMJA communiqués par la SAPN

Destinataires :

M. Hubert CHAUVIN (Mairie de Troarn), M. Pierre MORIN (DDTM), M. Cédric COUSTAURY (Orféa)

Messieurs,

Nous avons reçu de la Mairie de Troarn les TMJA communiqués par la SAPN à la préfecture.

Nous sommes extrêmement dubitatifs quand à la véracité de ces chiffres.

En effet, des comptages effectués en 2004 indiquent... et cela est logique ... des chiffres réels mesurés à l'unité près.

Les TMJA qui viennent de nous être communiqués indiquent des valeurs arrondies à la centaine, ce qui nous interpelle.

D'autre part, les valeurs fournies semblent indiquer des TMJA identiques pour les PL à ceux relevés il y a dix ans !!! Soit 31769 (VL+ PL) dont 4667 PL en 2004 et 34600 (VL + PL) dont 4600 PL en 2012

Suivant les chiffres communiqués par la SAPN :

Entre 2001 et 2002 le trafic a augmenté de 6,34%

Entre 2002 et 2003 le trafic a augmenté de 7,24%

Entre 2003 et 2004 le trafic a augmenté de 6,01%

Dans ces conditions, nous ne pouvons croire en une stagnation complète du trafic sur une période de 8 années. De plus la montée en puissance de Port 2000 au Havre (environ 8 à 9 % par an jusqu'à l'horizon 2020) implique un trafic de camions en constante augmentation, comme largement annoncé dans la presse.

Ceci est corroboré par le ressenti des riverains qui nous interpellent sur les nuisances sonores, ainsi que la pollution atmosphérique, de plus en plus intenses.

D'autre part, le rapport d'enquête publique de 2006 (page 6) relatif au projet d'élargissement de l'A13 indique à cette date un trafic PL supérieur à 5000 PL / jour.

Ce rapport indique également :

S'agissant du trafic PL, il est supérieur à 5000 PL / jour entre Bourneville et Mondeville A partir de ces considérations, les études prospectives laissent à penser que la quasi-totalité de la section Bourneville / Mondeville, aura atteint le seuil des 35000 véhicules / jour en 2010 et que 5 ans plus tard, le TMJA sera supérieur à 50000 véhicules / jour pour la zone ouest de l'autoroute, avec une augmentation minimale de moitié pour les véhicules légers et un doublement du trafic poids lourds.

Nous rappelons que conformément au cahier des charges, le « recalage » des mesures acoustiques devra se faire sur ces valeurs prévisionnelles soit 50000 véhicules / jour dont 10000 camions à l'horizon 2015

En cas de non respect, les résultats des mesures acoustiques qui doivent être réalisées prochainement ne pourront être validés comme indiqué dans le cahier des charges élaboré à l'unanimité en comité de suivi.

Veillez recevoir nos sincères salutations.

A13-0dB, Président

Jean-Luc TERRIOUX

SNAD, Président

Michel LEMAURE